

Néonicotinoïdes : notre Plan B

Le puceron qui propage la jaunisse de la betterave n'est que l'arbre qui cache la forêt dans l'affaire du retour sur l'interdiction des néonicotinoïdes. La solution envisagée par le gouvernement est la pire des réponses qui pouvait être apportée à une question bien plus complexe qui ne se limite pas à une prolifération d'insectes. C'est pour cette raison que le groupe socialiste à l'Assemblée ne s'est pas contenté de voter contre cette dérogation mais a également publié un Plan B démontrant que le sauvetage de la filière betteravière passe avant tout par des mesures économiques et politiques.

Avec 32,2 millions de tonnes pour la campagne 2020, la production de betteraves sucrières françaises a subi un recul de 15,4% par rapport à l'année 2019. Face à cette baisse importante des rendements, due aux attaques de pucerons porteurs de la jaunisse et à la sécheresse estivale, «il est urgent d'agir pour soutenir la filière et garantir des revenus dignes pour les producteurs et les transformateurs», estiment les députés socialistes.

Mais la prolifération des pucerons et les conditions météorologiques ne sont pas les seuls responsables de la crise qui touche cette filière... Les députés LREM qui ont voté pour l'usage des néonicotinoïdes se gardent bien de préciser que la fin des quotas betteraviers, en octobre 2017, a en effet conduit à un effondrement du prix du sucre européen : le marché européen s'est aligné sur le prix des exportations brésiliennes, c'est-à-dire un prix de dumping environnemental et social face auquel tous les autres grands pays producteurs (USA, Chine, Russie, Inde, Thaïlande) se protègent.

Avec un prix de vente quasiment divisé par deux en quelques mois, la filière ne peut plus amortir les aléas climatiques.



Protéger les betteraves sans tuer les abeilles

Facteurs aggravants, l'absence de mécanisme de solidarité s'ajoute au retard pris dans des solutions alternatives depuis la fin annoncée de l'usage des néonicotinoïdes par la loi de 2016. **«Ce manque d'anticipation illustre une forme d'incurie de l'État dans le pilotage du Plan Écophyto depuis de trop nombreuses années»,** dénoncent les députés socialistes. **«Nous ne pouvons pas, molécules après molécules et de crise en crise, laisser le monde agricole sans perspective durable. Après le glyphosate, ouvrir une nouvelle controverse sur les néonicotinoïdes risque de ruiner la parole publique et de fragiliser le pacte de confiance au sein de notre agriculture et la société, d'autant plus qu'elle interviendrait avant même l'avis de l'ANSES !»**

Pour le groupe socialiste à l'Assemblée, un Plan B, conciliant économie et écologie, est possible pour éviter le recours aux néonicotinoïdes.

Le Plan B vise à identifier les causes profondes des impasses actuelles, à éviter une nouvelle fracture sociétale et à remettre la transition agroécologique et le partage de la valeur au cœur de la sortie de crise.

Lire le Plan B sur <http://ps29.org/Un-plan-B-comme-Betterave>



De gaieté de cœur

Annaïg Le Meur, députée de Quimper, a voté pour la dérogation permettant l'utilisation des néonicotinoïdes, mais, «pas de gaieté de cœur», a-t-elle tenu à préciser, quelques jours après le vote.

La belle affaire ! Qu'elle vote avec enthousiasme, avec détermination ou contrainte et forcée n'a aucune importance : Annaïg Le Meur, comme ses collègues Graziella Melchior, Liliana Tanguy ou Didier Le Gac, a voté pour la réintroduction des néonicotinoïdes.

La députée de Quimper pousse la logique du «en même temps» à son paroxysme en votant une mesure commandée par le lobby du sucre tout en expliquant qu'elle l'a fait à son corps défendant. Mais dans les faits, de gaieté de cœur ou pas, les néonicotinoïdes vont pouvoir être utilisés dans les champs de betteraves grâce au vote de madame Le Meur.

Et ce n'est sûrement pas de gaieté de cœur, non plus, que les apiculteurs constateront la disparition de leurs abeilles.

Service public en danger

«Ce fut un beau congrès».

Jean-Roger Guiban, secrétaire général de l'UNSA territoriaux de Bretagne ne cachait pas sa satisfaction à l'issue du congrès national de l'UNSA territoriaux qui s'est tenu la semaine dernière à Brest. Réunir 250 congressistes venus de toute la France, en période de crise sanitaire, n'est pas une sinécure.



Brest a accueilli le 5^e congrès de l'UNSA territoriaux

«**L**a réforme de la fonction publique a été au cœur de nos débats», résume Sylvie Ménage, secrétaire générale sortante qui a été réélue.

«Ce n'est pas par hasard que nous avons invité Anicet Le Pors, ancien ministre de François Mitterrand, chargé de la Fonction publique et des Réformes administratives, qui fut le père de la Fonction publique territoriale en 1983 avec la loi *Droits et obligations des fonctionnaires*.»

En effet, la réforme de la Fonction publique remet en cause les fondements même du statut de la Fonction publique territoriale, sous couvert de management et de simplification.

«Pour nous, il y a là un véritable enjeu philosophique», précise Sylvie Ménage, «car on ne peut pas gérer la Fonction publique comme on gère une entreprise privée en espérant générer des bénéfices.»

«On ne peut pas gérer la Fonction publique comme on gère une entreprise privée.»

Les agents de la Fonction publique ne peuvent pas être embauchés de gré à gré, à la tête du client. En effet, si les élu.es passent, les agents doivent assurer la continuité du service public, en direction de l'ensemble des citoyens, sans avoir à subir de pression. Les rémunérations doivent également rester dans le cadre d'une grille indiciaire.

C'est d'ailleurs le message que les élu.es, invité.es à ce congrès ont répété à la Tribune, comme François Deluga, président du CNFPT Centre National de la Fonction Publique Territoriale qui a rappelé son attachement au statut de la Fonction publique et la fierté de voir comment les agents territoriaux répondent présents tant dans les services du quotidien qu'en temps de crise. Ou comme Nathalie

Sarrabezolles qui a exprimé «sa fierté d'un service public territorial proche des habitant.e.s, créatif, réactif, innovant, qui garde le cap de l'intérêt général, de l'égalité et de la continuité». François Cuillandre a, par ailleurs, rappelé «qu'en tant qu'employeurs nous avons évidemment besoin d'interlocuteurs représentants, forts et reconnus. Il n'y a pas de démocratie en bonne santé, sans une démocratie sociale forte».

Or, la nouvelle loi affaiblit les organisations syndicales en fusionnant les comités techniques et les CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) afin de créer «une instance unique pour développer une vision intégrée des politiques de ressources humaines et des conditions de travail» et donc en diminuant le nombre d'élus syndicaux.

Cette réforme, purement idéologique ne répond absolument pas à une demande des élu.es employeurs, comme l'a souligné François Cuillandre.



Jean-Roger Guiban et Sylvie Ménage

Collectivités locales : les grandes oubliées



Les collectivités locales ne sont décidément pas soutenues par le gouvernement. Comme le souligne Maxime Sauvage, secrétaire national à la République des territoires, dans une note publiée à la suite de la présentation du projet de loi de finances 2021.

Avec son plan *France relance*, en partie mis en œuvre par le *Projet de Loi de Finances pour 2021 (PLF 2021)*, le gouvernement fait le pari d'une relance basée exclusivement sur la reprise de l'investissement et notamment de l'investissement public.

Toutefois, si l'on accepte de prendre au mot le gouvernement, le *PLF 2021* devrait être l'occasion d'un fort soutien aux collectivités territoriales et ce pour une double raison :

D'une part, les collectivités territoriales et les intercommunalités portent chaque année 70% de l'investissement public (achats de

matériels, construction d'équipements...), il ne peut donc y avoir de relance sans reprise de l'investissement local ;

Et d'autre part, les finances et l'investissement des collectivités ont fortement pâti des conséquences de la crise sanitaire.

Or la lecture des dispositions du *PLF 2021* indique que le gouvernement n'a absolument pas pris la mesure de la situation financière des collectivités territoriales et de leur rôle central dans le rebond de l'investissement.

S'agissant des crédits de soutien à l'investissement public local, le *PLF 2021* ne procède à aucune revalorisation et ne fait que reconduire les montants votés dans le budget de l'année dernière. Il y a tout juste 100 millions d'euros supplémentaires qui sont ouverts, sur le milliard d'euros annoncé à l'été (soit seulement 10% de l'ambition affichée il y a quelques mois par le gouvernement).

«Sans relance par les territoires, il n'y aura donc pas de relance possible», conclut le secrétaire national.

UESR : un lien entre les élu.es

«**Battons le fer tant qu'il est chaud.**» Après la séquence électorale des Municipales et des Sénatoriales, l'UESR (Union des Élu.es Socialistes et Républicains) a tenu son Assemblée Générale le 6 octobre à Brest, en présence d'élu.es de tout le Finistère (Brest, Quimper, Morlaix, Le Relecq-Kerhuon, Landivisiau, Plouzané, Plounévezel, Plouégat-Guérand...).

François Cuillandre, qui la préside depuis 2018, poursuit son mandat avec en ligne de mire les élections départementales et régionales de mars 2021. En revanche, sa trésorière, Bernadette Abiven, après avoir présenté le bilan financier de l'année écoulée a annoncé vouloir passer la main.

«**Tous les jours, dans nos communes, nous pouvons constater que les convergences de vue, tant avec le Département que la Région, nous permettent de mener à bien des projets dans les domaines de la solidarité, de la formation, des transports...**», a insisté François Cuillandre. Yohann

Nédélec, Premier secrétaire fédéral, ainsi qu'Armelle Huruguen et Kevin Faure, pour le groupe *Finistère et solidaires*, ont indiqué travailler de concert pour préparer les élections départementales.

L'article 2 des statuts précise que l'UESR a pour objet d'établir «**une liaison permanente entre les élu.es se réclamant d'une même orientation dans l'exercice de leur mandat, coordonner l'action des élu.es socialistes et sympathisants de gauche dans le département du Finistère, coordonner et harmoniser**

des positions entre élu.es socialistes et les instances dirigeantes du Parti Socialiste, participer à l'élaboration des programmes électoraux, contribuer à l'étude et l'amélioration des méthodes propres à assurer pour un échange permanent entre les élu.es et les électeurs de leur circonscription et entre les élu.es et les militants de la Fédération et enfin assurer une formation initiale et permanente et des élu.es et des candidat.es». Voilà donc la feuille de route que va développer, dans les semaines qui viennent, le conseil d'administration, renforcés, à l'occasion de cette Assemblée générale, par l'arrivée de plusieurs nouveaux élu.es de mars ou juin dernier.

Deux objectifs prioritaires se sont dégagés à l'issue des débats : d'abord affiner le fichier de manière à informer les élu.es qui se retrouvent dans les orientations de l'UESR. «**De nombreux nouveaux élus se retrouvent dans nos orientations et sont prêts à travailler avec nous**», a souligné Jean-Paul Vermot. Et ensuite proposer des formations, tant pour les élu.es majoritaires que minoritaires.



Rassembler les élus de gauche

Désignations Départementales 2021



→ Appel à candidature du **9 au 18 octobre**



→ Commissions électorales entre **19 octobre et le 4 novembre**



→ Conseil fédéral du **7 novembre**



→ Vote en sections le **12 novembre** (à partir de 17h00)

En savoir plus

Loïg Chesnais-Girard tête de liste



pour saluer sa désignation. «*Désormais, une nouvelle étape s'engage. Fort du soutien des militant.es breton.nes, Loïg Chesnais-Girard est maintenant en mesure d'organiser le rassemblement le plus large possible autour d'un projet de gauche pour la Bretagne qui sera co-construit avec les Bretonnes et les Bretons.*»

Dans un courrier adressé à l'ensemble des adhérents il a précisé sa démarche : «*Depuis trois ans, quand d'autres cédaient à la tentation des sirènes de tous bords, je suis comme vous resté fierement socialiste. J'ai eu à piloter une majorité régionale composite et mouvante qui a pu susciter de légitimes interrogations parmi vous. Avec pour seule boussole le programme sur lequel nous avons été élus, nous avons résisté aux risques mortifères d'éclatement pour rester fidèles à nos engagements devant les Bretonnes et les Bretons. Avec le temps de l'élection vient désormais le temps nouveau, pour un nouveau projet, une nouvelle équipe.*»

Le 8 octobre, les socialistes bretons ont désigné Loïg Chesnais-Girard pour mener la liste de la majorité régionale aux prochaines élections régionales de mars 2021.

À l'issue de ce vote, Forough Salami-Dadkhah, présidente du BREIS, et les quatre premiers secrétaires fédéraux de Bretagne (Vincent Le Meaux pour les Côtes-d'Armor, Yohann Nédélec pour le Finistère, Christophe Fouillère pour l'Ille-et-Vilaine et Maxime Picard pour le Morbihan) ont publié un communiqué

5 décembre
Congrès fédéral
à Quimper.

Retrouvez-nous sur



Morlaix : la ville et l'agglomération parlent d'une seule voix

Jean-Paul Vermot

Enfin ! La ville de Morlaix et Morlaix communauté parlent enfin d'une même voix, en l'occurrence, celle de Jean-Paul Vermot. 100 jours après son élection, le maire de Morlaix et président de Morlaix communauté fait le point sur les grands enjeux du mandat. Voici un extrait de l'entretien qu'il nous a accordé.

Cap Finistère : À quoi ressemble le quotidien d'un maire en période de Covid ?

Jean-Paul Vermot : Ça consiste à maintenir l'activité dans la ville et parfois à organiser des animations comme la Foire haute, fête historique de Morlaix, en prenant toutes les précautions possibles. Cette attention particulière devient une habitude pour l'ensemble des décisions que nous sommes amenés à prendre, en lien avec les services de l'État.

La mise en place des protocoles engendre des dépenses et la période du confinement a entraîné des pertes de recettes qui se chiffrent à plusieurs milliers d'euros, pour l'agglomération ou la mairie.

Toutefois, cette crise a tout de même un effet positif : elle nous oblige à nous réinterroger sur certaines pratiques comme les circuits courts, le commerce local, le transport, avec l'explosion de l'usage du vélo. On a vu quelque chose se développer après le confinement. Mais il faut attendre quelques mois pour le vérifier et en tirer toutes les conséquences en termes de politiques publiques.

Cap Finistère : À peine élu, tu apprends qu'Air France veut supprimer le site Hop!

Jean-Paul Vermot : Oui, même si l'idée n'est pas nouvelle et que nous nous sommes déjà opposés à ce vieux projet d'Air France. Je suis toujours en colère de voir le décalage entre le discours du gouvernement, qui annonce vouloir préserver l'emploi dans les villes moyennes et qui, dans le même temps, reste si passif, voire soumis.

Sur au moins trois points, le plan d'Air France est une hérésie. D'abord sur la fonction « simulateur de vols ». Il est inconcevable, pour une entreprise qui prétend vouloir gagner en compétitivité, de se débarrasser d'une activité rentable. Ensuite, sur la fonction siège social. Air France est propriétaire des bâtiments à Morlaix et ils voudraient louer des locaux à Nantes ? Et enfin la fonction maintenance doit être préservée car sinon c'est à l'étranger que les avions seront entretenus au détriment de l'emploi français. On voit donc bien que la question n'est pas

économique mais politique. Hop ! c'est 276 emplois directs mais 1 000 emplois au total pour le bassin de Morlaix. Le gouvernement nous explique qu'il veut mobiliser tous les moyens pour « Action cœur de ville » et le ministre m'explique que 30 fonctionnaires du budget vont être transférés à Morlaix, à l'horizon 2022-2023. Et pour Air France, on leur donne des milliards mais sans aucune contrepartie. Ce genre de comportement crée de la défiance vis-à-vis des politiques. Personne ne peut comprendre qu'on ne puisse pas imposer des conditions quand on accorde des milliards. Pour que nos concitoyens puissent à nouveau croire en la parole publique il faut que les actes soient en accord avec les discours.

Aujourd'hui, la fermeture du site est programmée pour 2023 et d'ici là les dirigeants d'Air France espèrent que nous allons nous taire, tout en délocalisant les activités pour pouvoir justifier l'abandon de Morlaix. Mais nous ne nous taisons pas.

Je veux pouvoir croiser mes concitoyens en les regardant dans les yeux et leur expliquer que nous avons tout fait pour préserver l'emploi. Nous placerons chacun devant ses responsabilités et nous demanderons des comptes. Et si on constate des avancées, de la part de ce gouvernement nous saurons reconnaître qu'ils ont su se mouiller. Si le premier ministre décroche son téléphone pour dire à Air France que le site de Morlaix doit être sauvé, je l'inviterai dans la minute à venir à Morlaix et je le recevrai avec les honneurs dus à ce qu'il aura fait pour notre territoire. Mais nous n'en sommes malheureusement pas encore là.

Cap Finistère : Tu es conseiller départemental. Te représenteras-tu en mars prochain ?

Jean-Paul Vermot : Ce n'est pas la question de ma candidature personnelle qui se pose, j'ai d'ailleurs été publiquement clair. La question, c'est celle de l'union de la gauche. Et faire l'union, c'est faire en sorte que chacun trouve sa juste représentation. Je suis pour que la gauche soit la plus unie possible dans les prochaines élections. Je soutiendrai l'union de la gauche sur le territoire. Nous avons gagné Morlaix grâce à l'union de la gauche, j'espère que nous conserverons le Département et la Région avec l'union de la gauche.



Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1328 - Vendredi 16 octobre 2020
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFP



L'intégralité de l'interview
est en ligne sur ps29.bzh